

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 26 (1938)

**Heft:** 523

**Artikel:** Les congrès annoncés

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263018>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

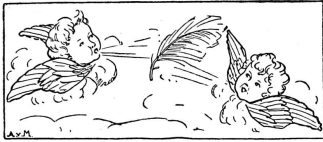
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

nature, de les comprendre. La Justice n'est certes pas l'apanage de l'homme seul. Voyez la famille: le père fort de son autorité corrigée, puni... combien des fois *comprend-il*? Tandis que la mère, tout en ne se faisant pas faute de sévir, scruté l'âme, éduque et remet dans le bon chemin. Il y a bien sûr des cas contraires, mais ceci est une réalité, une généralité que nul ne saurait méconnaître. Nous savons que les esprits ouverts ne tarderont pas à s'en rendre compte et nous attendons avec confiance, au nom de la Justice, qu'on se débarrasse de cet encombrant fatras de vieilles formules que notre civilisation traîne encore avec elle et qu'on accorde enfin aux femmes, dans nos tribunaux, la place qu'elles méritent et qu'elles sauront ne pas déshonorer.

R.-M. R.



DE-CI, DE-LA

Des cannes blanches pour les aveugles.

On l'a constaté souvent: il n'y a encore que les femmes pour prendre des initiatives hardies devant qu'on recule l'expérience masculine; elles vont de l'avant insouciantes des difficultés, peut-être parce qu'elles les ignorent ou les connaissent mal. Ainsi a fait M<sup>lle</sup> Quilly d'Herbement, une Française, qui en 1930, eut l'idée de doter les aveugles parisiens d'une canne blanche, plus visible que n'importe quel insigne, leur permettant de circuler dans les rues dangereuses avec un peu moins de risques. Peut-être se souvenait-elle que Philippe-le-Bel faisait placer, sur l'épaule droite des aveugles, une blanche fleur de lys facilement reconnaissable. Il lui fallut vaincre des résistances, démolir des objections, surmonter des difficultés, lutter contre la routine. Aujourd'hui la canne blanche a cause gagnée et les aveugles français l'utilisent couramment.

Gravement atteinte par la maladie, M<sup>lle</sup> G. d'Herbement est venue à Lausanne où elle a retrouvé la santé. Désirant exprimer d'une façon tangible et durable sa reconnaissance, notre Française décida de doter également 160 aveugles vaudois de cannes blanches. Chez nous aussi, ce ne fut pas facile d'imposer ce changement dans les habitudes. Pourtant le problème de la circulation des aveugles est loin d'être résolu; car leurs allées et venues dans les rues où roulent les véhicules à moteur, posent toujours un problème vital. On a essayé de les faire accompagner d'un tiers; cela est coûteux; d'un chien, cela n'a pas donné les résultats espérés; on les a munis d'un brassard jaune avec des points noirs; les non-voyants déclarent ce bras-

sard peu pratique; il faut sans cesse le changer de manches; on a essayé d'un petit drapeau, d'un sifflet; la canne blanche est beaucoup plus pratique. plus visible aussi bien des automobilistes que des piétons qui vont tout de suite à qui ils doivent aider, guider et protéger.

Aussi la canne blanche sera-t-elle dès le 1er janvier 1939 le seul insigne officiel des aveugles en Suisse. Ainsi en ont décidé par circulaire les départements cantonaux de Justice et Police. Voilà pourquoi, le 2 avril, dans la chapelle de l'Asile des Aveugles de Lausanne, M<sup>lle</sup> d'Herbement a distribué à cent aveugles vaudois tout autant de cannes faites de bon bois de châtaigniers picards, solidement blanchies au pistolet, munies d'un écusson vaudois. S. B.

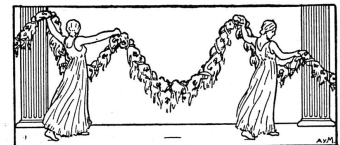
Les Congrès annoncés

On nous prie de faire savoir à nos lecteurs que l'Union Temporaire contre la prostitution réglementée et la traite des femmes organise les 1er et 2 juin prochain, à Paris (Musée Social) un Congrès dont le programme comprend notamment les deux importantes questions suivantes:

*Du proxénétisme et des moyens de le combattre*: M. Paul Gemähling, président de l'Union Temporaire et professeur à l'Université de Strasbourg.

*De la propagation des maladies vénériennes par les maisons de tolérance*: le Dr. Marcel Pinarid (Paris).

L'Union Temporaire tiendra à cette occasion son Assemblée générale annuelle sous la présidence de M<sup>me</sup> Brunschvicg, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Education nationale, et une réception et des repas en commun offriront des occasions bienvenues de rencontres. S'adresser pour tout renseignement ainsi que pour recevoir l'invitation qui, seule, permettra de participer à ce Congrès, au siège de l'Union Temporaire, 24, Quai Louis Blériot, Paris (16<sup>me</sup>).



A travers les Sociétés

chez les agricultrices suisses.

L'Assemblée de déléguées de l'Association suisse des femmes agricultrices a eu lieu à Lieslath. Les cantons de Bâle-Campagne, Argovie, Appenzell, Berne, Grisons, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie et Zurich étaient représentés, et seule

nier, notre Comité de l'initiative suffragiste constitutionnelle genevoise vient à nouveau d'ouvrir, pour un mois entier, une arcade de magasin dans une des rues les plus peuplées de notre ville, soit à la rue de Carouge, 15.

On trouvera dans cette arcade, qui attire l'attention des passants par la grande carte en couleurs de l'Europe suffragiste apposée dans la vitrine, non seulement tous les renseignements qu'on peut désirer sur le vote des femmes à travers le monde, renseignements fournis par d'aimables suffragistes des deux sexes, qui assurent la permanence de ce service, mais encore des brochures documentées, des tracts de propagande, d'amusantes affiches illustrées, et naturellement, des feuilles à signer, tant pour les électeurs que pour les femmes suisses domiciliées dans le canton, qui secondent, par une pétition, la demande formulée par l'initiative de reconnaître aux femmes le droit de vote. Sous le beau soleil de ce printemps, c'est un but de visite tout indiqué, aussi bien pour les suffragistes que pour leurs adversaires. Et les listes de signatures se remplissent à un rythme réjouissant. S. F.

Du savon féministe.

Le Comité Central a fait venir, de la Ligue française pour le Droit de la Femme, des savonnettes de propagande portant cette inscription: *La femme paie l'impôt, la femme doit voter.* Ces savonnettes, qui sont de bonne qualité et bien sèches, seront vendues le jour de l'Assemblée générale de l'A. S. S. F., à la Salle Centrale, 40 ct. pièce. Nous les recommandons aux suffragistes: du savon, c'est toujours utile, cela fait un joli cadeau; et un savon de propagande suffragiste, c'est encore plus utile et cela fait encore un plus joli cadeau.

Nous recommandons aux sections d'en faire une provision qu'elles pourront vendre à leurs membres. Nous en avons 300 morceaux à écouler, et le tout petit bénéfice que cette vente procurera ira à la caisse centrale, qui est fort anémiée et a besoin d'être remplie. S. B.

l'Association vaudoise manquait à l'appel, ayant dû renoncer, vu la distance, à participer à cette rencontre. M<sup>me</sup> Mercier (Glaris) assistait à l'Assemblée puisqu'une Commission féminine s'est constituée dans ce canton. La présidente de l'Association suisse, M<sup>me</sup> Lichtenhahn (Schaffhouse) a été réélue, et le secrétariat confié pour une nouvelle période à M<sup>lle</sup> Marie Renfer (Zurich).

Du rapport présenté sur l'activité de l'Association, nous citerons les renseignements suivants: d'abord les efforts faits pour écouler les produits agricoles du pays et pour faire comprendre la situation des producteurs. L'Association participera à l'Exposition nationale de Zurich dans le groupe des organisations agricoles, où se trouve la partie scientifique de son exposition, et dans le «village suisse» où elle collaborera à l'organisation de la cuisine et de la salle d'auberge d'une maison de paysan. Dans un tout autre ordre d'idées, elle s'intéresse aussi à la Journée de la bonne volonté du 18 mai.

Quant à son programme de travail, il comprend l'étude du service domestique agricole, l'enseignement ménager, les échanges intercantonaux de professeurs et de main d'œuvre, la question brûlante du mariage à la campagne, les échanges de techniciennes avec l'étranger (Danemark, Hollande, Gde-Bretagne, France) et enfin la défense économique du pays, qui touche à la fois la paysanne comme productrice et comme consommatrice. Un programme de distractions variées, qui permet d'apprécier la cordialité des «Baselbieter» termina cette Assemblée, à laquelle le gouvernement cantonal avait tenu à adresser ses vœux.

(D'après la Berna).

Un appel du Cartel des Associations féminines vaudoises.

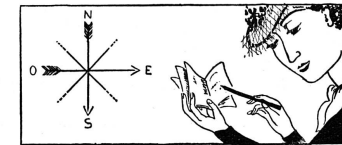
Les désastres causés par le gel à la campagne et aux vignobles vaudois ne pouvaient manquer d'émouvoir les Associations féminines constituées en un Cartel, qui viennent d'adresser un appel aux femmes, leur recommandant non seulement les souscriptions ouvertes en faveur des agriculteurs et des vigneronnes, mais aussi leur aide économique à ceux qui vont se trouver dans une détresse qui se répercutera sur la population tout entière.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

- M<sup>me</sup> V. D. B. (Hollande) « pour que le Mouvement Féministe vive » . . . Fr. 24.—
  - M<sup>me</sup> M. T. (Genève) « supplém. d'ab. » » 4.—
  - M<sup>me</sup> A. R. (Genève) « pour que le Mouvement Féministe vive » . . . » 5.—
  - Restaurant La Clé et le Foyer (Lausanne) « pour que le journal vive » . . . » 5.—
  - M<sup>lle</sup> J. H. (Neuchâtel) « pour combler le déficit » . . . . . » 2.—
- Total au 10 mai. Fr. 40.—  
Listes précédentes » 169.90

Total Fr. 209.90

Et voilà presque la moitié de notre déficit couvert! A chacune merci chaleureusement pour les dons versés comme pour ceux qui viendront. (Compte de chèques postaux: I. 943).



Carnet de la Quinzaine

**Samedi 14 mai:**  
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 16 h.: Thé, 16 h. 30: Assemblée générale annuelle. — Rapports divers. — Election du Comité et de la présidente. — Pourquoi nous faisons partie de l'Union, par M<sup>me</sup> Hohenemser-Cherbuliez, M. Dunant, Alb. Roehrich et M<sup>lle</sup> Naville.

**Samedi 14 et Dimanche 15 mai:**  
GENÈVE: Assemblée annuelle de déléguées du Club suisse des femmes alpinistes.

**Dimanche 15 mai:**  
LAUSANNE: Assemblée annuelle de l'Association pour le Costume vaudois.  
ID. LAUSANNE: Union des Travailleurs sociaux. Les cinq minutes de la solidarité, causerie par T. S. F. sur les œuvres sociales romandes, 19 h. 45 à 19 h. 50: L'œuvre des matelots.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

**Mercredi 18 mai:**  
ORON: Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, château d'Oron, 9 h. 30: Assemblée générale annuelle: Le Château d'Oron: M. H. Kiss: Union Mondiale de la femme pour la concorde internationale: M<sup>lle</sup> Marg. Nobis (Genève). — Le Code pénal suisse: M<sup>lle</sup> Comte, avocat (Lausanne).

**Id. GENÈVE:** Club de Rapprochement, Union des Femmes, 22, rue E.-Dumont, 20 h. 30: Pour le jour de la paix et de la bonne volonté: Ghandi: H. Kiss: retour des Indes. Invitation cordiale à toutes les femmes que ce sujet intéresse.

**Jeu 17 mai:**  
MONTREUX: Groupe suffragiste, au Foyer, avenue des Alpes, 20 h. 30: Assemblée générale: 1. Séance administrative; 2. Le Code pénal suisse et la femme, conférence publique et gratuite, par M<sup>lle</sup> L. Comte, avocat (Lausanne).

**Id. SOTTENS:** Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et Société suisse de radiodiffusion, 18 h. à 18 h. 15: Petits enfants, petits soucis: grands enfants, grands soucis: causerie par T. S. F. par M<sup>me</sup> Perrenoud-Köhli, lic. ès-lettres (La Chaux-de-Fonds).

**Samedi 21 et Dimanche 22 mai:**  
GENÈVE: XXVII<sup>me</sup> Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin (Voir le programme détaillé en première page).

**Dimanche 22 mai:**  
GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux. Les cinq minutes de la solidarité. Causerie par T. S. F. sur les œuvres sociales romandes. 19 h. 45 à 19 h. 50: Le Rayon de soleil.

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Sorét, Genève.

**Une comptable** genevoise, expé- rimentée se charge de tous travaux: organisation, tenue de livres, bilans, révisions, impôts. Travail à l'heure ou à forfait. Références de tout premier ordre. Ecrire au journal sous initiales M. R.

**Le Mouvement Féministe**  
se vend au numéro  
**Librairie Payot**, rue du Marché, Genève  
**A l'Union des Femmes**, r. Et.-Dumont, 22  
**A l'Administration**, 7, rte de Chêne.

**The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)**  
Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde  
(Texte anglais et français)  
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique des femmes  
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6.50 fr. suisses  
12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

**Mesdames**, pour vos renseignements sur achat et location d'immeubles au Tessin, adressez-vous en confiance à l'agence  
**"VOLUNTAS"**  
A LUGANO (Fondée en 1896)  
(Timbre p. réponse) Prop. Mmes Volonteri.

**STOPPAGE**  
Restauration artistique de tapis et châles des Indes  
Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie  
Spécialité de pièces invisibles

**M<sup>me</sup> R. WILD-CLARISSE**  
MAISON SPÉCIALISTE  
Rue du Vieux-Collège, 6  
GENÈVE  
Téléphone: 50.537

**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages  
**TRICOTEUSE DE LA MADELINE**  
1, rue du Vieux-Collège - Genève  
(côté Poste) Tél. 45.991  
Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud  
IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE



**Association Suisse pour le Suffrage Féminin**

L'émancipation de la femme par l'action coopérative.

La tâche de la femme au foyer, tâche que personne ne lui conteste, sa tâche comme citoyenne de la cité, avec les responsabilités et les devoirs qu'elle comporte et que réclament les suffragistes, — cette double tâche ne laisse-t-elle pas entre ses deux pôles une place encore pour la tâche économique de l'acheteuse et de la consommatrice? et la femme n'est-elle pas souvent trop indifférente et ignorante de son importance et de l'influence qu'elle est en mesure d'exercer en ce domaine?

C'est ce que le Dr. Fauquet, ancien chef de section au B. I. T. et spécialiste des questions coopératives, a démontré avec beaucoup de justesse lors de la dernière réunion de l'Association genevoise pour le Suffrage, brochant à grands traits l'histoire de l'évolution économique de la famille, qui d'abord s'est suffi à elle-même comme productrice, puis a dû passer par la période marchande, puis par la période industrielle de la production, avant d'arriver à la période actuelle de l'association pour la défense de ses intérêts.

Un échange de vues extrêmement nourri a suivi qui a permis de préciser bien des points, notamment le fonctionnement du système de la ristourne dans les coopératives, la neutralité politique et confessionnelle de celles-ci, l'histoire du mouvement coopératif et son développement international, ses organisations de prêt et de crédit, etc. Une excellente leçon d'instruction économique et civique à l'actif de notre Association.

Un magasin suffragiste. Reprenant une forme de propagande qui lui avait particulièrement bien réussi l'automne der-

**POMPES FUNÈRES OFFICIELLES**  
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>  
Téléphone: 43.285 (permanent)  
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

